



COMMUNE DE  
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 2 juin 2010

**Préavis N° 5/2010 concernant  
l'étude géologique pour le  
recaptage de la source de  
Fontanaz David**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 31 mai 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 5/2010 où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis ;
- Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 80'000.- pour ces travaux ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Amortir le montant total hors taxe sur une durée de 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 31 mai 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava